

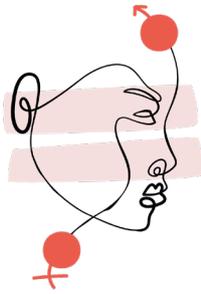
# RAPPORT



2023-2026

**ÉTAT DES LIEUX &  
PLAN D' ACTIONS**

**ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**



# L'égalité femmes-hommes à Mondonville

## La gouvernance au sein de l'institution

Depuis le 9 février 2022 et l'adoption de la délibération autorisant Madame la maire à signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, puis sa signature le 8 mars 2022, Mondonville s'est réellement engagé dans une démarche de promotion de l'égalité et de lutte contre les violences intrafamiliales.

Ses engagements politiques se sont traduits en interne par la désignation d'une référente égalité Femmes-Hommes parmi les agents, Marie KRAHENBUHL, qui travaille de concert avec Madame la maire. Un COFIL constitué de ces 2 femmes et 2 autres élus hommes, Messieurs Alain LAFOURCADE et Laurent MALARD s'est également formé. Ce COFIL a pour vocation d'échanger sur les axes à prendre et les actions à mettre en œuvre pour Mondonville. La référente égalité a pour mission de participer aux groupes de travail de Toulouse Métropole regroupant les référent(e)s égalité des 37 communes, de mettre en œuvre des actions concrètes et de veiller à la diffusion de toutes les informations utiles.

Afin d'appuyer et consolider ces engagements, un budget dédié pour des actions autour des 8 mars et 25 novembre a d'ores et déjà été voté. Le bilan des actions menées 2020-2023 et le présent rapport seront également présentés devant le conseil municipal.

## Etat des lieux des ressources humaines

### Effectifs

En interne, un état des lieux des effectifs a été mené et des conclusions tirées.

Au sein du conseil municipal, parmi les 27 élus, 12 sont des femmes soit 44%.

Par groupe politique, la répartition est la suivante :

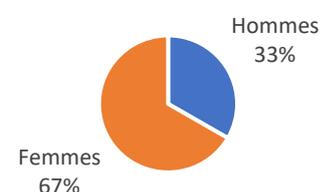
- Citoyens Mondonvillois : 8 femmes sur 20 élus
- Regards mondonvillois : 1 femmes sur 3 élus
- Avenir Ensemble : 3 femmes sur 4 élus

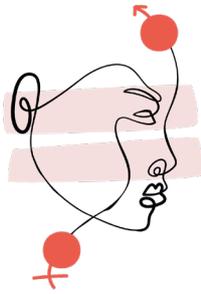
Au sein de l'équipe de direction (directeurs de pôles), 6 sur 9 sont des femmes soit 67%.

### Conseil municipal



### Équipe de direction





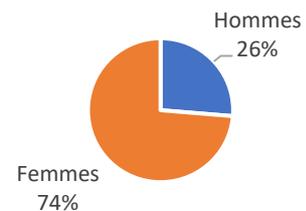
Par services, des écarts sont notables :

- La direction générale compte 1 DGS et 1 collaboratrice de cabinet ;
- Au service communication le seul agent est une femme ;
- Le service culturel compte 4 femmes parmi les 5 agents ;
- Le service administratif/ressources compte 6 femmes parmi les 7 agents ;
- Le service technique et urbanisme compte 2 femmes parmi les 14 agents ;
- La police municipale compte 1 femme parmi les 3 agents ;
- Dans le pôle éducation, les 3 agents sur la partie administrative/management, les 4 agents affectés à la restauration scolaire et les 9 ATSEM sont des femmes, et 8 des 11 agents affectés à l'entretien des écoles sont des femmes.
- Concernant le CCAS/crèche, 17 femmes sur l'effectif total de 17 agents.

Au total, sur 59 agents communaux, 39 sont des femmes soit 66% et sur 17 agents CCAS, 17 sont des femmes soit 100%.

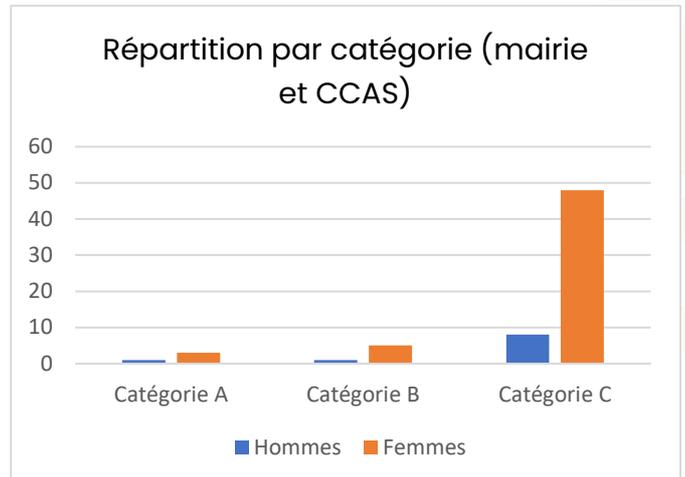
Ainsi, tout effectif confondu, les femmes occupent 74% des postes à Mondonville. L'égalité femmes-hommes est donc loin d'être acquise.

Agents municipaux (mairie et CCAS)

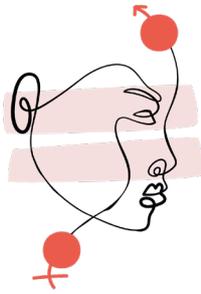


Par catégorie (A, B et C) des écarts sont également notables :

- Pour les catégories A :
  - 1 femme sur 2 agents pour la commune
  - 2 femmes sur 2 au CCAS
- Pour les catégories B :
  - 3 femmes sur 4 agents pour la commune
  - 2 femmes sur 2 au CCAS
- Pour les catégories C :
  - 35 femmes sur 53 agents pour la commune
  - 13 femmes sur 13 au CCAS



De plus, et au-delà des chiffres, on constate que les fonctions ont encore des genres : d'avantage d'hommes aux services techniques et d'avantage de femmes sur les postes administratifs. Cependant, à l'embauche aucune discrimination n'est faite, les mêmes chances sont laissées.



### Les outils RH

La mise en place du RIFSEEP s'est faite depuis le 1er janvier 2022. Ce régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel vise à réduire les inégalités de traitement entre les agents et à assoir leurs salaires sur des critères objectifs et basés sur l'entretien professionnel. Dans le même temps, il vise à lutter contre les écarts de salaires fondés sur le genre puisque cet élément ne rentre pas dans les critères d'appréciation de la rémunération. Les salaires des agents sont donc basés uniquement sur leur carrière et leur emploi, sans jugement de genre. Une femme et un homme occupant le même emploi, exerçant les mêmes fonctions, et étant sur le même grade et échelon seront donc pareillement rémunérés.

En parallèle, les lignes directrices de gestion (LDG) ont été définies. Ces LDG viennent déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. Elles favorisent, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences et l'évolution des missions ainsi que des métiers, la diversité des profils, la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Concernant l'égalité femmes-hommes, ces LDG posent des critères objectifs d'avancement de grade et de promotion interne, exempts de toute considération de genre.

### **Etat des lieux des équipements publics**

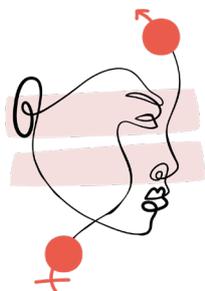
Lorsque l'on pense égalité, on pense en premier lieu aux individus. Cependant l'égalité peut aussi s'apprécier du point de vue des équipements et infrastructures publics.

Dans chaque bâtiment communal, des toilettes séparées hommes-femmes sont prévues, une communication sur les numéros utiles concernant les violences est d'ailleurs apposée dans chaque. Il en va de même pour les douches qui sont, le cas échéant, séparées.

Une réflexion est cependant à mener concernant les vestiaires qui, notamment aux services techniques et au foot, ne sont pas mixtes à ce jour.

Dans l'espace public, les aires de jeux pour enfants sont non genrées, avec des visuels et jeux neutres visant tous les enfants.

La communication sur les panneaux municipaux est, elle aussi, travaillée afin de ne pas mettre en avant de stéréotypes de genre.



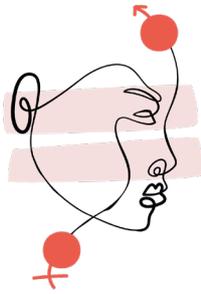
## Développer une culture commune et inclusive

S'engager dans une démarche en faveur de l'égalité et de lutte contre les violences passe par la mise en œuvre d'actions impliquant tous les publics et tous les acteurs de la vie communale au sens large. C'est mettre en place une véritable culture commune et inclusive. Pour ce faire, différents outils et actions sont déployés.

Autour du 8 mars, journée internationale des droits de la femme, et durant tout le mois de l'égalité qui en découle, les portraits de femmes inspirantes mondonvilloises sont exposées sur les grilles de l'école Caroline Aigle. La population est sollicitée, un large appel à candidature étant fait. Le symbole est fort d'afficher ces portraits sur les grilles d'une école : évoquer des vocations chez les plus jeunes et sensibiliser le jeune public à ce thème de l'égalité.

Il s'agit également de développer des partenariats pour avancer collectivement :

- Partenariat avec les communes de la métropole dans le cadre du groupe de travail métropolitain regroupant les référents des 37 communes : mise en place d'actions groupées à l'échelle métropolitaine pour gagner en impact et en visibilité et réflexion commune sur certaines problématiques.
- Partenariat avec les jeunes : des jeunes qui parlent aux jeunes, c'était l'idée guidant la participation de nos jeunes du CAJ au concours d'affiches de la campagne contre les violences faites aux femmes. C'est également traiter d'égalité fille/garçon en faisant participer les jeunes du centre de loisirs au prix littérature jeunesse.
- Partenariat avec la Maison du Sport pour contribuer à promouvoir l'égal accès au sport.
- Partenariat avec les associations locales pour les impliquer dans des actions (exemple du 25 novembre 2022 où les associations de boxe et de karaté ont proposé des cours de self défense à destination des femmes), mais également pour que dans leurs adhérents, la mixité soit plus présente. En effet, force est de constater que les sports ont encore aujourd'hui des genres. Un travail sur les critères de subventions sera à mener, afin d'intégrer pleinement un critère valorisant les associations qui mène une politique associative en faveur de l'égalité tant dans leurs actions qu'au niveau de leurs adhérents.
- Partenariat avec le service culturel : la médiathèque est un lieu de passage pour petits et grands, des expos temporaires sur ce thème peuvent donc être proposées, de même que la mise en avant d'une sélection de livres ou films sur ce thème.



Enfin, dans les événements municipaux, l'accent est aussi mis sur l'égalité puisqu'aucune distinction n'est faite entre les hommes et les femmes dans la sélection des participants au salon des arts, au marché gourmand, au marché de Noël etc...

## Prévenir et sensibiliser

### Sensibiliser

La mise en place d'une véritable politique autour de l'égalité et des violences implique de mettre en place de plans de sensibilisation sur ces sujets.

Cela va passer par la valorisation et mise en avant des deux dates clés : 8 mars et 25 novembre, avec des actions dédiées, mais également une plus large campagne de communication tout au long de l'année. En effet, la prévention et sensibilisation ne s'arrêtent pas au 8 mars ou au 25 novembre, elle doit être répétée, accentuée et continue.

A cet effet, dans chaque toilette des bâtiments publics ont été apposés les numéros d'urgence relatifs aux violences.

A l'accueil de la mairie, les guides pratiques et informatifs ont été mis à disposition des administrés sur un panneau dédié.

Une sensibilisation des encadrants en milieu associatif sportif a également été réalisée en lien avec l'Association Colosse aux Pieds d'Argile. Cette intervention a eu pour but d'échanger avec ces encadrants sur les violences dans le sport que peuvent subir les jeunes ainsi que de les former sur les bons comportements à adopter.

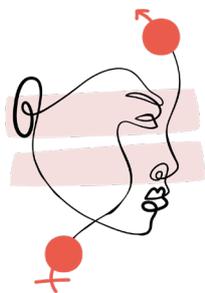
### Former et informer

La sensibilisation est importante, mais elle doit s'accompagner d'une certaine formation. Ainsi, en interne, les agents d'accueil, un agent du service social et un policier ont été formés à l'accueil des victimes de violences afin d'adopter les bonnes attitudes et savoir les orienter. Il est en effet important que les victimes de violences aient un point local de premier contact.

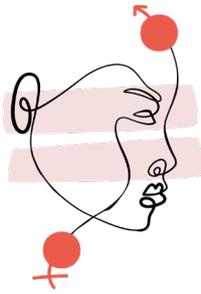
La référente égalité de Mondonville apprend également régulièrement au sein du groupe de travail métropolitain en échangeant avec ses pairs.

Pour parfaire à l'information sur cette thématique, une page dédiée a été créée sur le site internet de la mairie, page qui reprend les différentes actions mises en place et toute information utile relative à cette politique. Le but étant de valoriser et mettre en exergue cette politique.

Dans chaque journal municipal, a minima un article est également systématiquement consacré à cette thématique.



En parler est finalement la première pierre de l'édifice.



## Plan d'action 2023/2026

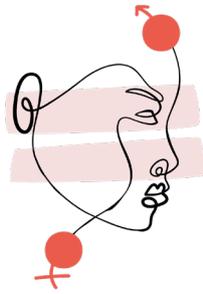
Les actions portées sur les deux premiers trimestres de 2023 ont été présentées dans le bilan d'actions. Pour fin 2023, à l'occasion du 25 novembre, la mairie organise un ciné débat le 24, l'occasion de projeter le film "Slalom" parlant de violences dans le sport, puis d'échanger ensemble avec un intervenant dédié au sujet. Ce film retrace la vie de Lyz, 15 ans qui vient d'intégrer un prestigieux programme de ski-études du collège de Bourg-Saint-Maurice et Fred, ex-champion et désormais entraîneur, qui décide de tout miser sur sa nouvelle recrue. Galvanisée par son soutien, Lyz va s'investir à corps perdu, physiquement et émotionnellement. Elle enchaîne les succès, mais bascule rapidement sous l'emprise absolue de Fred.

Des actions autour du 25 novembre seront également prévues en 2025 et 2026. La boulangerie et le dépôt de pain Chez Mimi de Mondonville seront également impliqués dans l'opération Poches à pain sur cette période. Elle a pour but de distribuer autour du 25 novembre des poches à pain reprenant les numéros d'urgence et le violentomètre.

Depuis quelques mois, le CCAS travaille avec la Police municipale et la Gendarmerie sur une convention pour l'hébergement des femmes victimes de violences. Cette contractualisation a pour but d'organiser l'accueil de ces femmes dans des hôtels durant les week-ends où nos services sont fermés et où aucune autre solution n'est possible. Elle permettra de venir compléter l'aide que peuvent apporter les services municipaux, une victime pourra donc être soutenue et éloignée de son foyer peu importe le jour ou l'heure.

Le 8 mars 2024, Mondonville participera pour la 2ème année à l'exposition des femmes inspirantes et remarquables portée par Toulouse Métropole. Pour cela, un appel à candidature auprès des mondonvillois a d'ores et déjà été lancé. Les portraits exposés prendront place tout le mois de mars sur les grilles de l'école Caroline Aigle. Ce projet autour du 8 mars sera également reconduit en 2025 et 2026.

Pour 2024, il a également été demandé à Toulouse Métropole de disposer de l'exposition "L'égalité filles-garçons c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi...!". Elle s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans et donne des informations relatives à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et aux entraves faites à l'exercice de ces droits en raison des discriminations de genre. Avec des personnages de bande dessinée qui s'interrogent, s'étonnent et s'indignent, des devinettes, des mises en situation humoristiques et des propositions d'action, cette exposition conçue sous un mode interactif interpelle directement les enfants et facilite le dialogue avec les adultes susceptibles de la leur présenter.



Si nous obtenons le prêt de cette exposition, elle sera installée à la médiathèque, et un travail avec les écoles sera à mettre en place pour que les enfants à partir de 6 ans puissent venir la découvrir avec leur enseignant.

En parallèle, la référente égalité travaille avec la responsable du service culturel afin de proposer des spectacles sur l'égalité et sur les violences. L'idée est de pouvoir parler de sujets pouvant être sensibles mais abordés sous le prisme de l'humour, du décalé. Le thème des violences est un sujet grave, mais détacher un peu d'émotion pour en parler différemment est aussi un bon moyen de faire passer des messages.

Sur les années à venir, nous souhaitons également impliquer d'avantage le CME/CMJ. Des interventions sont à réfléchir pour pouvoir sensibiliser nos jeunes élus sur ces sujets. Plus la sensibilisation est faite tôt, plus les choses ont des chances d'évoluer dans le bon sens. Ces jeunes peuvent aussi être un relai clé pour ensuite en parler à leurs camarades.

Il peut notamment s'agir d'échanger avec eux sur le thème de la lutte contre les stéréotypes, et voir quelles actions peuvent être mises en place pour en parler.

Également, des actions dans le cadre du Sport pour tous vont être organisées, notamment autour des Jeux Olympiques en 2024 et dans le cadre de notre évènement local annuel "La Faites du Sport". Ces actions viseront à promouvoir le sport pour tous : hommes, femmes, handisport etc... Elles feront participer divers acteurs et notamment la Maison du Sport au féminin.

Enfin, au sein du groupe métropolitain des référents égalité, un contrat de lutte contre les violences sexuelles et sexistes est en cours de finalisation. C'est un contrat de mobilisation et de coordination locale portant sur les violences sexistes et sexuelles ; un engagement global qui vise à mobiliser toutes les communes de la métropole, Toulouse Métropole, la gendarmerie, le Parquet, la préfecture, les bailleurs sociaux... Il vise toutes les victimes, pas seulement les femmes. Il s'accompagnera d'une fiche de bonnes pratiques proposées aux communes.

**Le présent rapport a été rédigé sous  
la supervision de la référente  
Égalité Femmes-Hommes, en lien  
avec les élus du COPIL et sur la base des  
travaux réalisés au préalable avec  
Sophie EXPERT, référente égalité  
de 2020 à 2022.**

**2023-2026**



mairie de  
**MON  
VILLE**

[mondonville.fr/ma-ville/  
les-projets-portes-par-vos-elus/egalite-femmes-hommes](https://mondonville.fr/ma-ville/les-projets-portes-par-vos-elus/egalite-femmes-hommes)